



# BAYEUX

## SE VIT *à pied*

**PIÉTONISATION  
DU CENTRE-VILLE**

LES SAMEDIS APRÈS-MIDI D'ÉTÉ  
ET TOUS LES SOIRS  
À PARTIR DE 19H\*

\*D'AVRIL À OCTOBRE

**Guide pratique  
d'utilisation des  
bornes rétractables  
en zone piétonne**

**A destination des  
riverains**

# Comment fonctionne le totem de commande ?



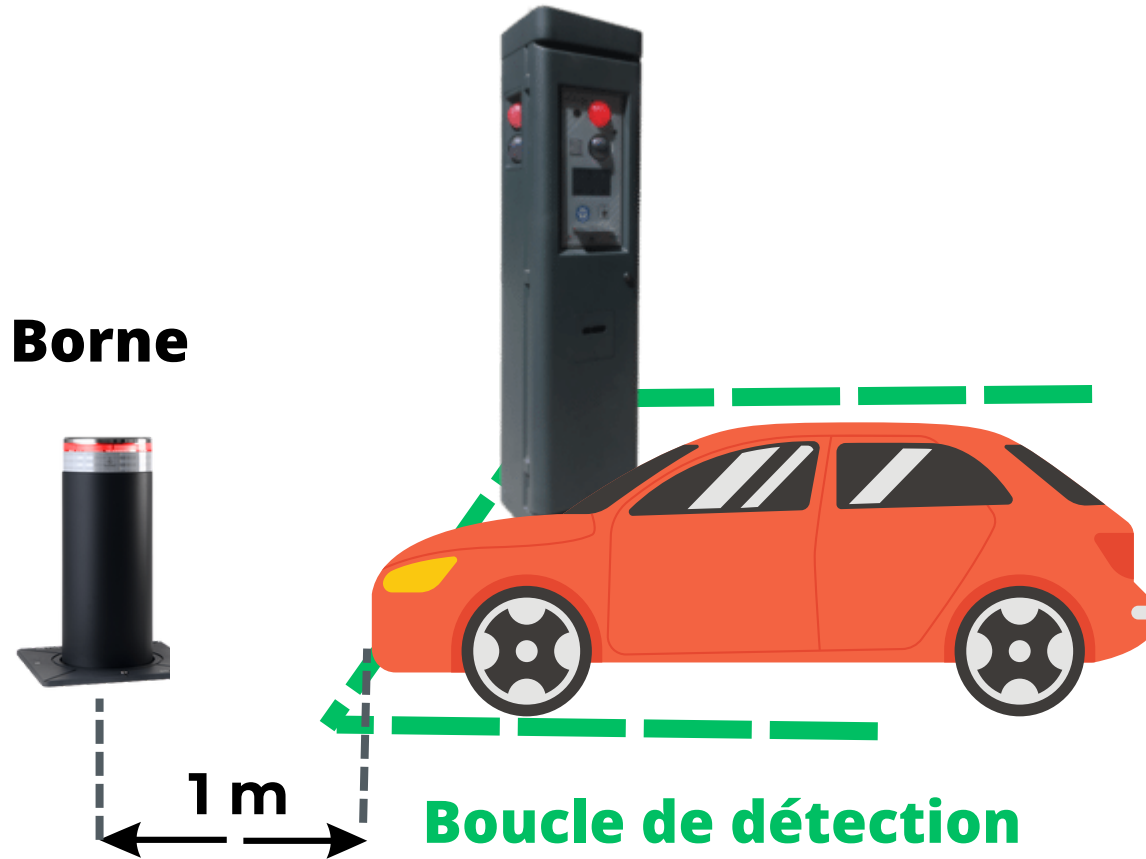
Lorsque la **borne est levée**, le feu du totem est **rouge**.  
Les véhicules ne peuvent pas passer.



Lorsque la **borne est abaissée**, le feu du totem est **orange clignotant**.  
Les véhicules dotés d'une autorisation peuvent s'engager.

# Comment entrer en zone piétonne ?

## Totem de commande



**1** Je présente mon véhicule devant la borne à environ **1 mètre de distance** et je marque l'arrêt.

**2** J'appuie sur le **bouton "1"** de la télécommande en direction du totem ou je compose le numéro de téléphone

**3** La **borne se baisse** et le feu du totem clignote orange. Le **véhicule peut alors s'engager**.



En cas de panne de la borne en dehors des horaires d'ouverture de la Police Municipale, merci d'appeler la Gendarmerie au numéro 17.

# Comment utiliser les moyens d'accès ?

*Au moment de votre enregistrement auprès de la Police Municipale, vous avez choisi : la télécommande et/ou l'accès par téléphone.*

Lorsque vous êtes devant la borne :

## Télécommande



J'appuie sur le bouton du haut (1).

## Téléphone



Je compose le numéro de téléphone que la police m'a communiqué.